



Les cars sont des espaces non fumeurs (y compris cigarette électronique).



L'étiquetage des bagages est obligatoire.



Les cars sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, sur réservation préalable 48 h à l'avance auprès de la centrale de réservation : 03 85 90 99 99
aux horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8 à 12h.



Les vélos sont pris en charge à bord des cars, sur réservation préalable 48 h à l'avance auprès de la centrale de réservation : 03 85 90 99 99 aux horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8 à 12h. Le transport de vélo reste possible sans réservation sous réserve de place disponible.

L'ENSEMBLE DES TARIFS COMMERCIAUX TER EST VALABLE SUR CETTE LIGNE

Tarif personnel et ayants-droit SNCF non applicable.



POINTS DE VENTE DE LA LIGNE

À bord des autocars et auprès de tous les points de vente SNCF, dont les gares de Bourg-en-Bresse, Oyonnax, Bellegarde et St-Claude.

Seuls les billets à l'unité peuvent être vendus par le conducteur ; les abonnements ne sont pas délivrés à bord.



MODALITÉS DE PAIEMENT À BORD DES CARS

Le paiement par carte bancaire est accepté sans montant minimum.

Les billets de plus de 20 € ne sont pas acceptés. Merci de faire l'appoint.



MODALITÉS DE VALIDATION DES TITRES SUR CARTE OÛRA!

Les titres chargés sur carte Oûra sont acceptés et doivent être systématiquement validés à bord des autocars.



MODALITÉS DE CONTRÔLE DES BILLETS VENDUS À DISTANCE (INTERNET FIXE ET MOBILE)

À votre montée à bord, merci de présenter un justificatif d'identité au conducteur.



INFORMATIONS À DISTANCE

Auprès de votre transporteur : Keolis Val de Saône – www.keolisvaldesaone.fr
Tél. 03 85 90 99 99 (du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8 à 12h).

Procédure d'abonnement aux alertes SMS

Pour recevoir l'information voyageurs sur mobile, inscrivez-vous depuis www.keolisvaldesaone.fr
La demande d'inscription sera traitée dans les meilleurs délais.

SNCF : Allo TER : 09 69 32 21 41 (appel non surtaxé)

Calculateur d'itinéraire et boutique en ligne : oura.com



COURRIERS VOYAGEURS

Vous adresser à : Keolis Val de Saône
Charriat Parc d'Activités - 91 rue des négociants - 01340 ATTIGNAT



SÉCURITÉ VOYAGEURS

Les passagers ont l'obligation d'attacher leur ceinture. En cas de contrôle par les forces de l'ordre, un passager n'ayant pas mis sa ceinture encourt une amende de quatrième classe soit 135 €.